

Help : trouver un stage en M1 droit privé et sciences crim.

Par **Avanily**, le **03/05/2010** à **11:30**

Salut à tous, je suis nouvelle sur ce forum.

Je suis en licence 3 de droit à Toulon et je souhaiterais faire un Master 1 droit privé et sciences criminelles à Aix. J'ai pour objectif de passer les concours d'officier de police, de commissaire de police, d'officier de douane, gendarmerie etc...

j'ai vu qu'on pouvait faire un stage au lieu d'un mémoire, seulement je ne sais pas trop dans quel domaine demander un stage. j'ai vu que de nombreux étudiants demandaient un stage auprès d'avocat, mais ca ne m'intéresse pas trop, alors si vous avez des conseils à me donner, je vous serais très reconnaissante.

Je vous remercie d'avance.

Par **mathou**, le **03/05/2010** à **20:42**

Salut Ava,

Il faut voir avant tout ce qui t'intéresse toi.

Est-ce qu'il y a un métier que tu veux connaître ? Un métier qui t'intrigue ?

Pour les stages de découverte, on n'attend pas des compétences directement de la part de l'étudiant, donc tu peux demander un peu partout. Dans une mairie, un service d'urbanisme, aux impôts si tu veux t'orienter en droit public ou être sûre de ne pas vouloir en faire.

Sinon, avocat, notaire, huissier, juriste d'entreprise, commissaire priseur, juriste d'association, conseiller prud'homme, CCI, expert immobilier, service de recouvrement, ressources humaines, service après-vente...

Par **Avanily**, le **04/05/2010** à **10:53**

Merci beaucoup pour votre réponse.

J'envisage de faire une carrière dans la police ou la gendarmerie. Ce sont des domaines qui ne touchent pas directement au droit, mais plus à son exécution ! C'est pourquoi je voudrais connaître les conditions que doivent remplir les stages demandés en Master 1. J'ai obtenu une réponse positive auprès d'une mairie concernant un stage à la police municipale et je souhaiterais savoir si ce stage peut être fait dans le cadre du Master 1 Droit privé et sciences

criminelles d'Aix-en-provence ???

sinon je m'intéresse beaucoup au droit pénal (général, mineur affaire), à la criminologie, aux libertés fondamentales, ... Donc si vous avez des idées de stage, je suis preneuse !!!

Merci.

Par mathou, le 04/05/2010 à 12:42

:oops: :lol:

On peut se tutoyer tu sais. Je me sens vieille avec un " vous " Image not found (tag type unknown)

En principe, un stage de découverte effectué dans le cadre d'un master peut se faire dans n'importe quelle profession du moment qu'elle est juridique.

Je n'ai trouvé que ceci sur le site d'Aix : <http://www.facdedroit.u-3mrs.fr/stageetrechercheM1.pdf>

>LE STAGE

Il doit être d'une durée de 3 semaines consécutives minimum. A titre exceptionnel, après accord de l'assesseur chargé des masters, il pourra être accepté des stages morcelés. Il est conseillé aux étudiants d'effectuer leur stage durant la période d'été entre la troisième année de licence et la rentrée en M1. L'étudiant doit lui-même trouver le stage qu'il souhaite réaliser en tenant compte de l'orientation professionnelle qu'il a en vue. Cette expérience "sur le terrain" a, en effet, pour fonction de le confronter à la pratique mais aussi de lui permettre d'affiner son orientation. Le service Mission Université-Entreprises (bâtiment Portalis) est à la disposition des étudiants pour les aider dans leur recherche. Quel que soit le stage, il est important de ne pas perdre de vue qu'il s'agit d'un stage professionnalisant c'est-à-dire un stage qui doit permettre à l'étudiant de traiter en situation et sous le contrôle de professionnels des questions juridiques.

Il faudra voir les missions qui pourront t'être confiées (ils cherchent parfois des étudiants pour faire l'accueil des victimes par exemple), mais [i:2o47ynvn]a priori*[i:2o47ynvn]* ton stage ne devrait pas poser de problème. Le mieux est de contacter le service qui s'en occupe à la fac et de leur poser la question.

Sinon il y a toujours des avocats spécialisés en pénal des affaires, mais c'est peut-être un peu complexe. Tu peux aussi envisager d'être dans une antenne de Maison de la justice pour

renseigner les justiciables sur le droit pénal (mais tu risques d'avoir les mêmes affaires qui reviennent, infractions au code de la route, drogue, questions sur le bracelet électronique...).

Par **Avanily**, le **04/05/2010** à **14:50**

Super, je n'avait pas réussi à atteindre le nouveau site de la fac d'Aix, alors ces infos me sont très utiles.
C'est sympa d'avoir pris le temps de me répondre aussi vite, alors encore merci !!

Par **mathou**, le **04/05/2010** à **16:48**

:D/ :lol:

Mais je suis une bête, voyons, mwahaha 

Je viens de voir que Raquel, dans la partie présentation, est à Aix en M1. Tu pourrais lui poser la question, elle serait peut-être plus à même de te donner des réponses fraîches.